

## **Décharge de Boécourt**

Raphaël Breuleux (Verts)

Notre groupe a pris connaissance, dans la presse locale en date du 10 octobre 2025, qu'un nouveau contrat a été passé entre le Canton du Jura et le Canton de Genève concernant la décharge de Boécourt. Celui-ci porte sur un « deal » entre les deux cantons. Dans son article, le journaliste va même jusqu'à préciser « un deal à la Donald Trump ». Il ne pensait peut-être pas si bien dire ?

Les détails de ce « deal » sont les suivants :

- La République et Canton du Jura accepte 100'000 à 120'000 tonnes supplémentaires de mâchefers de Genève sur quatre-cinq ans.
- Le Canton de Genève verse 3 à 3,5 millions de francs au Canton du Jura, également sur quatre-cinq ans. A savoir, 1,8 million de francs pour l'achat de nouveaux véhicules CJ et entre 1,2 et 1,7 million de francs pour permettre aux communes jurassiennes d'éviter une majoration de leur taxe sur les déchets.

Sur la base de ces simples informations, on pourrait rejoindre notre ministre David Eray et proclamer comme lui que « ce marché est gagnant pour tout le monde ». Mais c'est oublier les nuages de poussière engendrés par le déversement des mâchefers et leurs conséquences non connues à long terme pour les habitants de Boécourt et environs. Oublier aussi les allers-retours incessants des camions acheminant ces mâchefers, c'est surtout oublier que des promesses avaient été faites en assemblée communale de Boécourt. En effet, le SEOD s'était engagé à accepter les mâchefers de Genève et de Fribourg uniquement jusqu'en 2026 et pas au-delà. Je précise encore que cet engagement a été donné lors de l'assemblée communale avant la votation sur l'agrandissement de la décharge. Les citoyen-nes de la commune de Boécourt ont donc pris leur décision en tenant compte de cet élément déterminant.

Pour la rédaction de cette interpellation, nous tenons compte des questions écrites nos 3782 et 3786 posées par nos collègues Jelica Aubry-Janketic et Bernard Studer et de toutes les informations qu'elles ont apporté. Cependant, il est nécessaire à nos yeux de prolonger les débats en plénum pour apporter plus de clarté dans ce dossier.

**Voici nos questions pour le Gouvernement :**

1. **Dans l'article du Quotidien Jurassien, il est écrit que les mâchefers genevois représentent environ 40'000 tonnes de déchets par an. Ensuite, on nous dit que cet acheminement va durer quatre-cinq ans supplémentaires. D'où notre question : n'est-ce pas plutôt 160'000 à 200'000 tonnes, au lieu des 120'000 annoncées, qui seront acheminées à Boécourt ?**
2. **Puisque les déchets genevois pourront être déversés et entreposés à Boécourt durant une période de quatre à cinq ans supplémentaires et que cet élément n'était pas connu de la population de Boécourt au moment de la prise de décision sur l'agrandissement de leur décharge, cette même population ne devrait-elle pas être consultée sur cette modification ?**
3. **Existe-t-il encore des recours possibles à l'encontre de la décision de prolongation du contrat avec Genève et de ce « deal » pris par le Gouvernement ?**
4. **Selon nos informations, le canton du Jura produit environ 8'000 tonnes de déchets par ans. Toujours selon nos informations, la décharge de Boécourt arrêtera définitivement ses activités en 2050. C'est donc 192'000 tonnes qui devront être**

**entreposées à Boécourt jusqu'à cette date. Est-ce qu'en acceptant ce supplément de déchets genevois, la place en décharge restera suffisante pour les mâchefers jurassiens jusqu'en 2050 ?**

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Raphaël Breuleux (Verts)

### **Co-signataires**

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Rémy Meury (CS-POP)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Baptiste Laville (Verts)
- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)
- Anita Kradolfer (Verts)
- Liza Crétin-Schumacher (CS-POP)
- Vincent Schmitt (Verts)

Intervention déposée officiellement le 19 novembre 2025